

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Côte d'Azur Habitat (Office public de l'habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes)

Correspondant : M. Jean-Marc Imbert, Adjoint au chef de service marchés, 53, bd René Cassin, 06282 Nice cedex 3, tél. : 04 93 18 75 89, télécopieur : 04 93 18 76 13, courriel : appel.offres@cda-habitat.fr, adresse internet : <http://www.cda-habitat.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Logement et équipements collectifs

Objet du marché : Installation d'un dispositif de géolocalisation pour les véhicules de la flotte automobile de Côte d'Azur Habitat.

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 42961300
- Objets complémentaires : 79714100

Lieu d'exécution et de livraison : Nice et autres communes du département des Alpes Maritimes

Code NUTS : FRL03

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Location d'une solution globale de géolocalisation pour le parc automobile de Côte d'Azur Habitat soit 60 à 80 véhicules de service et 12 cyclomoteurs dont 6 de 50cm³ et 6 de 125 cm³ (chiffres sont donnés à titre indicatif).
Durée : 1 an reconductible 3 fois par tacite reconduction

Le présent accord-cadre à bons de commande est lancé selon une procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La procédure mise en oeuvre est une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Montant maximum annuel de l'accord-cadre : 25.000,00 euro(s) H.T.
- Valeur estimée (HT) : entre 18000 et 23000 euros (Euros)

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Nature des ressources mobilisées pour financer l'opération : Ressources propres de Côte d'Azur Habitat
Budget fonctionnement: 61351 Locations mobilières

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Toute forme de groupement est acceptée

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Commentaire sur les justifications : Le DC1 et le DC2 peuvent être remplacés par le DUME prévu par le règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Le prix de l'offre (70 %)
- Les conditions de livraison : installation de la totalité du système et délais (10 %)
- Le contenu du service après installation et les modalités de maintenance (10 %)
- Les interventions de dépannage (délai et méthodologie) (10 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 18 juin 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : Géolocalisation

Renseignements complémentaires : Recours à la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le(s) candidat(s) sur le montant et/ou les modalités techniques de leur offre.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Modalité de remise des offres :

- Sur support papier à l'adresse suivante :

Côte d'Azur Habitat (Office public de l'habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes)

Service de la commande publique- 3ème étage

53 boulevard René Cassin

06282 Nice cedex 3

- Sur support électronique à l'adresse suivante :

www.achatpublic.com

Les candidats peuvent, parallèlement à l'envoi électronique, faire parvenir au pouvoir adjudicateur, par voie postale, une copie de sauvegarde des candidatures et des offres sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, Clés USB) ou support papier.

Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention :

« Copie de sauvegarde »

« Installation d'un dispositif de géolocalisation pour les véhicules de la flotte automobile de Côte d'Azur Habitat »

Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier, doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des offres.

En l'absence de copie de sauvegarde, tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique aura été détecté pourra faire l'objet d'une réparation. Si la réparation n'a pas été faite ou a échoué, ce document électronique sera dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en sera informé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 mai 2018

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Le dossier de consultation peut être retiré, dès parution du présent avis, à l'adresse ci-dessous (Gratuité du dossier). Les documents de la consultation sont également mis à disposition des candidats par voie électronique sur le site internet : www.achatpublic.com, Côte d'Azur Habitat Service de la commande publique 53 Bd René Cassin, 06282 Nice cedex 3, télécopieur :

04 93 18 76 13, courriel : appel.offres@cda-habitat.fr, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_BrzOOHyvKS

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière
- Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite d'obtention : 18 juin 2018 à 12 h 00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice - Service des Greffes, 33 ,

Boulevard Franck Pilatte, 06300 Nice, tél. : 04 92 04 13 13, télécopieur : 04 93 55 78 31, courriel :

greffe.tanice@juradm.fr, adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Détails d'introduction des recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)

Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA).